

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 23511
Numéro SIREN : 493 173 983
Nom ou dénomination : 3 FRANCS 6 SOUS

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2023 sous le numéro de dépôt 113148

Didier LOUBIERE

Expert Comptable
Inscrit au tableau
De l'ordre de Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

10 Rue des Nonnains d'Hyères
75004 PARIS
Tél : 01.40.06.95.95
contact@cabinetloubiere.com

RAPPORT

DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE
PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

3 FRANCS 6 SOUS

SARL au capital de 1 500 Euros
76 rue Damrémont
75 018 PARIS

3 FRANCS 6 SOUS
SARL au capital de 1 500 Euros
Siège social : 76 rue Damrémont
75 018 PARIS

RCS PARIS 493 173 983
**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

RAPPORTS DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux Associés,

En ma qualité d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L-224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 28 Aout 2023, j'ai établi le présent rapport afin :

- De vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatifs à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de mon analyse sur la situation de la Société est la suivante :

- Votre société, créée en 2006 est spécialisée dans l'activité bar, brasserie.
- L'activité de la Société se maintient, tant en termes de chiffre d'affaires que de marge brute.



- Les charges d'exploitation sont stables.
- L'excédent brut d'exploitation est positif.
- La société présente des capitaux propres suffisants notamment en l'absence de distributions de dividendes.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatifs à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de ma part.

Paris, le 13 septembre 2023

Commissaire aux Comptes et à la transformation
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

DIDIER LOUBIERE

